

**Formation au métier de Conseiller(ère) en
communication et image**
Modules de perfectionnement



Centre de formation LYON

19 rue Louis Guérin 69100 Villeurbanne

Tél : 06 68 39 13 08

Email : contact@a-part-etre.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09990 69
auprès du préfet de région de Rhône Alpes

RCS LYON 453 035 537 00068

ETRE CONSEILLERE EN IMAGE

La formation au métier de conseillère en communication et image est nécessaire afin de proposer à votre clientèle des prestations de qualité et un service irréprochable. Le conseil en image s'exerce dans l'écoute, le respect des attentes, des motivations et de la personnalité de son client.

Une conseillère en image est un professionnel de contact, qui conseille, accompagne des individus à partir de l'existant et de leurs attentes, pour le développement de leur image, de leur savoir être, de leur savoir paraître.

Ils s'appuient sur des connaissances techniques et relationnelles.

NOTRE OBJECTIF

Se perfectionner dans une ou plusieurs spécialités liées au métier de conseil en image. Acquérir des connaissances théoriques et techniques complémentaires au métier de conseiller(ère) en image.

PUBLIC

Personne ayant déjà suivie une formation de conseil en image

Professionnels du conseil en image qui souhaitent se perfectionner dans un ou plusieurs domaines.

PRE REQUIS

Avoir une expérience professionnelle.

Avoir déjà suivi une formation au conseil en image

Un entretien individuel de validation d'expérience et de motivations

Avoir un projet professionnel défini, abouti et formalisé

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Cette formation professionnelle est construite comme un apprentissage.

Elle alterne théorie et pratique indispensables pour exercer ce métier.

Formation technique et exhaustive qui demande de la part des participants un fort investissement personnel.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Nos formateurs sont des travailleurs indépendants tous formés et certifiés au conseil en communication et image, en coaching. Ils partagent les valeurs de partage, d'écoute, de bienveillance et de professionnalisme afin d'encadrer et d'accompagner les stagiaires tout au long de la formation.

Pascaline MATHON – Fondatrice et responsable A PART ÊTRE



- /Formatrice agréée en communication, en conseil en image personnelle & en image professionnelle.**
- /Certifiée : Consultante en image personnelle et professionnelle**
- /Coaching social : développement personnel et professionnel**
- /Formation en PNL**
- /Diplômée** Master en Presse et Communication d'entreprise - Université de Saint Etienne
- /Responsable communication** entreprise et événementielle

Geneviève LAPENDRY



- /Formatrice agréée**, spécialisée en **conseil en image personnelle et professionnelle, communication**
- /Certifiée : Consultante en Image** personnelle et professionnelle,
- /Coach en individuel et d'équipe,**
- /Diplômée** en communication ; Gestion des carrières, bilan de compétences (3^{ième} cycle Paris X)
- /Consultante – Chef de projet** :15 années d'expérience professionnelle en **conseil en Ressources Humaines**, conseil opérationnel et stratégique auprès des entreprises

MODULES DE PERFECTIONNEMENT

MODULE 1: COLORIMETRIE : la particularité des peaux ethniques



Les caractéristiques des différentes peaux ethniques : peuples d'Asie, d'Afrique, du Caucase
Les coloris naturels, méthode d'analyse et développement de l'observation
Méthode d'application des étoffes

1 journée de formation : 300€ NET DE TVA

MODULE 2 : LE MAQUILLAGE DES PEAUX SOMBRES



Les caractéristiques des différentes peaux ethniques : peuples d'Asie, d'Afrique
Les éléments à observer
Les corrections : application des connaissances en visagisme et colorimétrie
Les différentes étapes et techniques d'un maquillage soigné et naturel.
Les marques spécifiques
Réalisation d'une séance de maquillage

1 journée de formation : 350€ NET DE TVA

MODULE 3 : LA MORPHO SILHOUETTE ET LES PERSONNES RONDES



Composition et analyse des différentes formes de silhouette ronde
La gestuelle, la prise de mesure
Les corrections et la valorisation de la silhouette
L'influence et l'impact des couleurs, lignes, formes et matières
Les tissus vestimentaires, texture, qualité, association
Les termes professionnels
Les marques et les boutiques
L'accompagnement shopping

Niki de Saint Phalle

Pré requis : avoir participé au module morpho silhouette femme

2 journées de formation : 700€ NET DE TVA

MODULE 4 : L'HOMME PROFESSIONNEL : GARDE-ROBE ET ACCOMPAGNEMENT SHOPPING

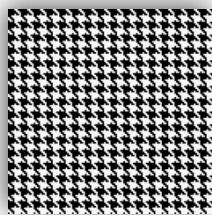


Les différentes silhouettes : observation, analyse et correction
Savoir conseiller un dressing professionnel : les formes de vêtements : costume, cols, chemises, accessoires
Les matières, les imprimés
Les styles vestimentaires
Maîtriser le lexique vestimentaire professionnel
Découverte des marques de prêt à porter masculines.
Réalisation d'un accompagnement shopping avec un modèle

Pré requis : avoir participé au module morpho silhouette homme

1 journée de formation : 350 € NET DE TVA

MODULE 5 : LA TISSUTHEQUE



Découvrir les principaux tissus : lexique
Les aspects des matières : souplesse, rigidité, finesse...
Choisir les matières en fonction de la silhouette
Les imprimés
Style et matières
Les tissus au masculin
Réalisation d'une tissuthèque

1 journée de formation : 400€ NET DE TVA

MODULE 6 : CONCEVOIR ET ANIMER UN ATELIER DE CONSEIL EN IMAGE



J1 : Concevoir un atelier

Le rôle de l'animateur : quelles sont ses aptitudes ?
Quel style d'animateur êtes-vous ?
Le profil des participants et leur gestion.
Analyser la demande : guide d'analyse pour clarifier et recueillir de l'information
Les étapes de la préparation d'un atelier : contenu, déroulé, timing, support pédagogique, techniques d'animation et évaluation

J2. L'animation de l'atelier

La préparation logistique de l'atelier
Le jour J : se présenter et se positionner face au groupe
Poser les règles de fonctionnement
Quel type de pédagogie ?
La vie du groupe : les étapes

2 journées de formation : 700 € NET DE TVA

MODULE 7: PERSONAL SHOPPER



Les styles vestimentaires et les marques de prêt à porter

Le questionnaire client : besoins et attentes

Les étapes d'un accompagnement shopping : préparation, repérage, connaître les tendances de l'année.

Faire le choix des boutiques en fonction du style et du budget du client.

Les types de clients : profil, clientèle internationale....

Quelle attitude avoir en accompagnement ?

La gestion du temps

1 journée de formation : 400 € NET DE TVA

Conditions générales de vente

1- Inscription

- Toute inscription prend effet après validation de votre candidature (dossier d'admission en préalable à toute inscription) et finalisation de votre inscription par :
- Un devis dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « bon pour accord dans son intégralité » doit être retourné à A PART ÊTRE par le client.
- La convention ou contrat individuel de formation approuvé et signé par le bénéficiaire et l'organisme de formation,
- Dans le cas de prise en charge par un organisme : OPCA, pôle emploi, Fongécif...ou votre entreprise, les documents officiels confirmant le financement.
- Un chèque d'acompte de 30% du montant total de la formation pour les auto financements.
- Aucune inscription ne sera validée sans l'envoi de l'ensemble de ces documents.
- Toute inscription à une de nos formations constitue une commande et entraîne obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de vente nonobstant les conditions d'achat du client.
- « La responsabilité du débiteur d'une obligation de moyens ne peut être engagée du seul fait qu'il n'a pas atteint un résultat. » A PART ÊTRE serait dégagé de toute responsabilité pour toute implication et ou changement sur la situation du bénéficiaire de la formation ou sur l'exercice de sa fonction après formation dispensée par A PART ÊTRE.
- Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Une attestation de présence est fournie sur demande.
- La certification professionnelle niveau IV RNCP est soumise à examen devant jury et à son approbation.

2- Prise en charge

- En cas de prise en charge à titre individuel, par une entreprise de tout ou partie de la formation, le stagiaire ou l'entreprise devra faire retourner à A PART ÊTRE, le devis daté et signé comportant la mention « bon pour accord » du représentant de la société ou du bénéficiaire en cas de prise en charge individuelle.
- En cas de prise en charge par un organisme collecteur, l'accord de prise en charge de la formation devra être adressé à A PART ÊTRE avant le début de la formation, si possible 15 jours avant la date de début de formation.
- Le règlement du prix de la formation est à effectuer à votre convenance et au plus tard le premier jour de la formation. Vous pourrez régler par chèque à l'ordre de : **A PART ÊTRE**.
- En cas de paiement effectué par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), FONGECIF, AGECEF, OPACIF, Pôle emploi, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez, avant le début de la formation. Vous devez nous l'indiquer au moment de l'inscription qui nous est retournée signée. En cas de prise en charge partielle de votre OPCA ou autre organisme, la différence de coût vous sera facturée. En cas de refus de règlement par l'OPCA pour cause de défaut de prise en charge, ou si l'accord de prise en charge de votre OPCA ou autre organisme ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée et le règlement devra être effectué le premier jour du stage.
- Tant que la convention signée, ou l'accord de prise en charge par votre OPCA ou autre organisme, ne nous est pas parvenue, A PART ÊTRE se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

3- Tarif

- Tout stage commencé est dû en entier sauf cas de force majeure.
- Les frais de transport, d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le prix de la formation

- Organisme Non assujetti à la TVA sur les prestations de formation professionnelle, TVA non applicable en fonction de l'article 293 B du Code Général des Impôts.

3- Règlement

- Le stagiaire s'engage en remplissant le dossier de candidature à assurer le suivi du règlement en cas de prise en charge ou à nous adresser le règlement.
- Pour les organismes prenant en charge la formation, les paiements seront exigibles à réception de facture. En cas de non-paiement par l'entreprise ou l'organisme financeur, A PART ÊTRE pourra facturer le montant dû au signataire et bénéficiaire de la formation.
- Les règlements seront effectués par chèque bancaire à l'ordre de A PART ÊTRE ou sous réserve de l'accord du responsable de formation, par virement bancaire.
- Le défaut de paiement de notre formation entraînera :
- L'exigence immédiate de toutes sommes dues
- Une pénalité égale au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne au taux du refinancement bancaire plus 10% de majoration, soit à ce jour 10,75%, sera appliqué sans préavis
- Le versement d'une indemnité forfaitaire de 10% de la créance au titre de clause pénale.
- Les attestations de stage et de présence seront adressées au stagiaire après la réception du règlement.
- Un paiement en plusieurs échéances peut être envisagé sur demande.
- Le stagiaire ne peut tenir pour responsable A PART ÊTRE des difficultés financières rencontrées par la présentation des chèques aux échéances fixées et validées.

4- Horaires et accueil

- La durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures. Les formations se déroulent de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée.
- Les locaux de A PART ÊTRE accueillent les stagiaires de 9h15 à 18h.

5- Documents remis et propriété intellectuelle

- L'ensemble des fiches de présentations, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par A PART ÊTRE pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de A PART ÊTRE. Cette interdiction porte en particulier sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formation.
- En cas de perte par le stagiaire d'une ou plusieurs de ses attestations, un duplicata pourra être effectué à titre exceptionnel. Chaque duplicata sera facturé 15€ TTC
- En cas de perte par le stagiaire de sa documentation, une nouvelle documentation lui sera facturée 100€ TTC. La documentation lui sera adressée après réception du règlement.

6- Informations demandées aux stagiaires

- Les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par un organisme de formation au candidat à un stage ou à un stagiaire ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.
- Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation.
- Le candidat à un stage ou le stagiaire est tenu d'y répondre de bonne foi.

7- Certification

- En cas de non validation partielle ou totale de la certification, il est tout à fait possible de passer à nouveau l'examen. Le coût sera alors de **150 euros net de TVA.**

8- Report - annulation

- Toute annulation doit être communiquée par écrit : dans ce cas **A PART ÊTRE** vous offre la possibilité de reporter l'inscription sur une autre session.
En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours avant le début du stage),
A PART ÊTRE se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire 30% du prix du stage.
- A PART ÊTRE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation inscrite au calendrier jusqu'à 72 heures avant le début de session.

9- Assurance

- Pendant toute la durée du stage, le stagiaire reste responsable vis-à-vis de A PART ÊTRE et des tiers. Il doit être couvert par son entreprise ou à titre individuel par une assurance garantissant une couverture suffisante contre les risques de nature diverse.